

VILLEGLY ... Notre Village



N° 29



JOURNAL MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE VILLEGLY

Il m'a paru intéressant pour cet édit du début d'année d'aborder des thèmes plus consensuels sur lesquels on peut se retrouver.

Je pense plus particulièrement aux actions mises en place par le conseil municipal en direction des économies d'énergies et de la protection des ressources.

La situation actuelle, que ce soit le prix de l'énergie ou la ressource en eau, conforte la vision responsable de vos élus depuis de nombreuses années.

Le premier candélabre en luminaire LED a été installé sur la commune en 2010.

Depuis, l'ensemble de la commune est doté de 491 candélabres en luminaires LED, soit la quasi-totalité du parc. Chaque appareil possède un atténuateur de tension qui abaisse l'intensité, donc de l'énergie électrique consommée de 50 % pendant 6 heures. La performance peut être portée à 80 % sur 8 heures.

Le diagnostic engagé par le SYADEN sur notre demande confirme l'efficacité de cette démarche et constate que VILLEGLY est la seule commune du département qui possède un parc entièrement équipé en LED, ce qui explique qu'en l'état actuel, une extinction des luminaires la nuit n'est pas indispensable en terme d'économie. D'ailleurs, cette démarche a permis à Villegly d'être honorée en 2018 au trophée de l'Aude des travaux communaux durables option « énergie et éclairage public ».

Dans la continuité, depuis maintenant 2 ans, il est procédé à l'installation d'une nouvelle génération d'appareils LED autonomes en photovoltaïque.

Le premier aménagement d'espaces verts avec des essences méditerranéennes a été réalisé pour la saison 2004-2005.

Ce changement de stratégie a été mis en place après une longue période d'espaces végétatifs avec des plants et fleurs colorés mais qui nécessitaient un arrosage intense qui s'est révélé limité et coûteux. Féériques au printemps, ces végétaux ne résistaient pas aux premières chaleurs.

Sur les conseils du service espaces verts du département qui a également fourni gratuitement 4075 plants, plusieurs espaces publics ont été aménagés depuis (entrées Est et Ouest, lotissements, capitelle, arboretum ...), et cela va continuer.

Réalisés par les agents techniques municipaux, ces espaces répondent également à l'engagement municipal dans cette démarche environnementale qui va nous permettre, en 2024, d'inscrire la commune au concours départemental « espaces végétatifs durables ».

Pour conclure, je dirais « faire c'est bien, le faire partager c'est mieux » tel a été le sens de cet édit mais également du bulletin municipal biannuel.

Je vous renouvelle mes vœux pour 2024 et vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire,
Alain MARTY



JANVIER 2024

Sommaire

Édito du Maire...p 1

Vie Municipale...p 2 et 5

Brèves Municipales...p.3

Clin d'œil du passé...p 3

Ecole et Jeunesse ... p.4

Associations...p 6 et 7

Infos et État Civil...p 8

INFO MAIRIE

92 avenue du Minervoisy
04.68.77.14.57

Horaires d'ouverture au public
du lundi au jeudi de 9H à 12H
et de 16H30 à 18H
le vendredi de 9H à 12H

Vie Municipale ...



Pour célébrer le 105^{ème} anniversaire de l'Armistice, la population Villeglygeoise s'est déplacée nombreuse. Monsieur le Maire a dirigé la cérémonie protocolaire en présence de D. Fabiau, représentant les Anciens Combattants OPEX et du Capitaine Forestié, commandant la CCL du 3^{ème} RPIMA.



Photo : G. Franc

Les enfants des écoles, accompagnés de leur enseignante Mme RÉGIS, ont déposé fleurs et bougies du souvenir au Monument aux Morts avant de distribuer des bleuets confectionnés eux-mêmes en classe.

Après les chants de la chorale « les cigalous du Minervois » cette commémoration s'est achevée par le verre de l'amitié servi à la salle polyvalente.

TRAVAUX - VOIRIE

Dans le cadre de ses multiples missions, et notamment celle de la surveillance des berges des cours d'eaux, le Smmar EPTB Aude, via le syndicat de rivières Aude Centre, a programmé des travaux de consolidation des berges de La Clamoux à hauteur du cimetière face au parc du château.



Photo : G. Franc

Parcours sportif et Pumptrack

Cyclistes, skateurs et adeptes de la trottinette pourront prochainement dévaler deux nouveaux parcours sportifs de 500 mètres de pentes et de bosses. Implanté à la sortie du village, en direction de Villeneuve-Minervois, le pumptrack, premier du genre dans le secteur est associé à un parcours de santé et complète les équipements du city park existant.

OPERATION BRIOCHES

Beau succès pour la campagne 2023 des brioches de la solidarité organisée par l'Afdaim-Adapei 11.

Ce n'est pas moins de 70 brioches qui ont été vendues grâce au dévouement des bénévoles qui ont assuré les permanences dans les locaux de la bibliothèque municipale.

Comme de coutume, la mairie a offert 20 brioches au restaurant scolaire de Villegly, pour le plus grand plaisir des enfants.

La somme de 490 € a été récoltée et reversée à l'association par le biais de l'Esat de Rieux Minervois.

Merci à tous les participants pour leur générosité et spécialement à Maève, pétillante et accueillante vendeuse à La Boulangerie qui s'est particulièrement investie dans cette cause.



Photo : G. Franc

10 ZA Les Terres
Rouges

11160 VILLENEUVE
MINERVOIS

04.68.26.19.17

06.77.09.79.75

contact@aude-menuiserie.fr



AUDE
MENUISERIE
BOIS - PVC - ALU

BREVES MUNICIPALES ...

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Le groupe de bénévoles est très actif. En effet, ces six derniers mois, de nombreuses actions ont été menées. Ces femmes et ces hommes ont notamment répondu présents lors de l'épisode caniculaire de l'été dernier afin de prendre contact et de s'assurer de la bonne santé des personnes les plus vulnérables. Cet acte de bienveillance a été apprécié.

Dans un tout autre domaine, les bénévoles ont pris grand soin de la nature avec un débroussaillage du grand espace arboré des Pontils. Ce fut l'occasion de mettre en lumière un arboretum d'une grande valeur, avec des espèces rares tel que le sequoia géant.



ÉGLISE

La messe de minuit s'est déroulée à Villemoustaussou et la messe de Noël à Villalier.

Les peintures des chapelles se terminent.

Tous les mois, nous préparons ensemble les messes et les chants de chaque village : Villalier, Conques, Villegailhenc, Villemoustaussou et Villegly.

Dans notre paroisse, la messe a lieu le 2^{ème} dimanche de chaque mois, le programme est affiché au tableau (porte sacristie).

Le catéchisme est regroupé à Villegailhenc, 3 enfants du village préparent leur communion.

Comme chaque année, les boîtes de Noël ont été distribuées aux plus démunis par les enfants de l'aumônerie.

SALLE POLYVALENTE

Les travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente vont débuter. De ce fait, nous informons la population que la location ne sera pas possible à partir de janvier 2024. La date de fin de travaux n'étant pas fixée, la municipalité communiquera par le biais de son site internet.



France Services
Proche de vous au quotidien

La Maison France Services de Villemoustaussou accueille les usagers sur rendez-vous afin de faciliter l'accès aux

démarches administratives et numériques, telles que le permis de conduire, carte grise, demande de retraite, impôts, prestations sociales et familiales ... Cet accompagnement est possible grâce au soutien des partenaires à savoir : la CAF, CPAM, MSA, DGFIP, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur, CARSAT, Pôle Emploi et la Poste. La Maison France Services est également équipée d'un espace informatique en libre-service qui vous permettra d'effectuer vos démarches en toute autonomie. Pour prendre rendez-vous, contactez directement

France Services Villemoustaussou
au 04.68.78.54.63 ou 06.76.36.76.14 ou par mail : mfs.villemoustaussou@carcassonne-agglo.fr

Le premier jeudi de chaque mois, une permanence est assurée à la Mairie de Villegly.

Déjections canines : STOP aux incivilités !!!

Vous êtes propriétaire d'un chien ?
C'est à vous de ramasser les déjections de votre animal.

La commune met à votre disposition des sacs pour ramasser les déjections canines. Vous pouvez vous en procurer au secrétariat de Mairie.
Merci d'en faire bon usage.

**AUX SACS
CITOYENS !**



Notes, anecdotes et souvenirs

Texte tiré de l'ouvrage « Villegly en Minervois – Mon Village »
réalisé par la commune de Villegly avec le concours du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
et l'aimable autorisation de Jean Bénit, retraité de l'Éducation Nationale – officier des Palmes Académiques et auteur de cet ouvrage édité en 2003

Au fil des ans ... Petite chronique de Villegly

- **1847** : On agrandit l'église d'une travée et on construit la grande porte.
- **1848** : La Révolution de 1848 n'a pas troublé Villegly.
- **1851** : Le 3 mai, on inaugure la Croix de mission, l'oïdium cause de grands dégâts au vignoble.
- **1852** : le 24 février, Mme Bonnafous, servante au château, est tuée par la foudre alors qu'elle rentrait une jument au haras. Le 3 octobre, ce jour-là, deux adolescents abandonnèrent les troupeaux dès le matin et quittèrent Saint-Martin pour se rendre à Carcassonne, à pied naturellement. Perchés sur un platane du boulevard, les deux frères Mouton applaudirent le Prince-Président qui traversait la ville, venant de Montpellier. Inutile de dire que leur père n'apprécia guère cette escapade, qui valut aux deux garçons une volée de bois d'amandier restée mémorable dans notre famille (Vincent Mouton était mon arrière-grand-père). Ce même jour, le maréchal de Saint-Arnaud, Ministre de la Guerre qui escortait le futur Napoléon III note ceci : « La réception de Carcassonne a été bonne, comme partout, bruyante, napoléonienne, impérialiste ». Le bal n'a fait entendre qu'un « Vive Napoléon III ». Vraiment une journée inoubliable (mais à divers titres) pour beaucoup. Y compris pour le baron Peyrusse, propriétaire de Lassac, dont il faudra bien, un jour raconter l'histoire.

École et Jeunesse...



Photos : G.Franc

Durant l'été 2023, d'importants travaux de rafraîchissement ont été réalisés dans les classes de M. Delpech et de M. Castan ; la classe de Mme Régis ayant été entièrement rénovée en 2022. Désormais, tout est réuni pour que les enfants travaillent dans les meilleures conditions et dans un environnement agréable.

Le 22 décembre, veille des vacances de Noël, les enfants des écoles maternelles et primaires ont pu assister à un spectacle interactif proposé par la troupe toulousaine de Café-Théâtre « La Comédie de la Roseraie ». A l'issue de cette représentation, les enfants ont attendu avec impatience le passage du Père Noël dans chacune des classes et ont pu se régaler avec un goûter gourmand.



22 rue de la Gare

11250 POMAS

Tél : 04 68 69 40 10

Fax : 04 68 69 49 16

Maitre d'œuvre
en bâtiment
Raymond PAULY
Architecte D.P.L.G
5 bd. Condorcet - 11100
NARBONNE
06.14.20.56.16

Vie Municipale ...

Recensement de la population 2024

Cette année, Villegly réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 janvier 2024

Contactez le maire au 04.68.77.14.57

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- 1/ déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2/ Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, ...
- 3/ Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, ...) de commerces, de logements, ...



La commune a confié cette mission à trois agents communaux qui seront répartis sur 3 zones :

- Mme Andrée BOUSQUET sur le secteur Nord-Est,
- M. Nicolas PITIÉ sur le secteur Nord-Est,
- Mme Laurence LENTZ sur le secteur Sud.

Valérie BOURGUIGNON et Sylvie ROBIN, Secrétaire Générale des Services, sont chargées du suivi et de l'avancement des dossiers.

Nous comptons sur la bienveillance de la population.



INSOLITE ...

Villegly à l'autre bout du monde.

A GRAND-SANTI, en Guyane Française, à la frontière du Suriname, vous seriez surpris de reconnaître notre blason ! Pour la petite histoire ... c'est Julien, un enfant de Villegly devenu militaire dans la Gendarmerie Mobile qui, lors d'un séjour professionnel en 2018, a tenu à installer ce panneau qu'il a confectionné de ses propres mains. Par le plus grand des hasards, Fabien, un autre gendarme ayant des attaches à notre village, revient d'une mission en 2023 avec cette photo dans son téléphone.

Le monde est petit ...



Associations

LE FOOTBALL CLUB DE VILLEGLY

Le FC VILLEGLY, après 9 matchs de championnat, est deuxième au classement de la départementale 1. Pour un nouveau promu, c'est un magnifique début de saison !



Nous devons féliciter tous les joueurs et les entraîneurs : messieurs Lafitte, Delaguia, Murcia pour leur compétence. Cette année, l'équipe possède de bons joueurs, notamment messieurs Raizer, Gomez, Lamamarin, Jalbaud, Comminge, etc... Il y a une bonne ambiance entre dirigeants et joueurs. Un seul point négatif ... les finances. En effet, avec l'équipe réserve, le club doit payer, chaque jour de match à domicile, 4 arbitres et un délégué. Nous espérons résoudre ce problème. Bientôt, les bénévoles passeront pour la vente des calendriers du FCV. Merci aux villeglygeois et villeglygeoises de leur réserver un bon accueil. La reprise du championnat est prévue début janvier.

CHORALE « LES CIGALOUS »

Créée en 1989, formée d'une trentaine de membres, la chorale de Villegly « Les Cigalous du Minervois » aura 35 ans d'âge en 2024 ; c'est dire que c'est un bon cru !!!

Aussi, si vous aimez chanter en chœur et que vous souhaitez la rejoindre, elle vous accueille avec grand plaisir lors de ses répétitions hebdomadaires : le mardi de 20H30 à 22H30, salle du Pays-Bas – école maternelle de Villegly.

La direction musicale est assurée avec brio par son chef de chœur, Pascal LECOCQ.

Il est à souligner l'incroyable éclectisme de son registre, car cet ensemble choral se produit annuellement dans diverses manifestations : au profit des Restos du Cœur, du Téléthon et de Rétina-France, de la Fondation de France,...

Les choristes interprètent les chants patriotiques dédiés lors des journées commémoratives du 11 novembre et du 8 mai au Monument aux Morts de Villegly. Ils interviennent régulièrement en faveur des aînés dans différentes maisons de retraite. Enfin, elle s'associe à la troupe de théâtre « Noir Sur Blanc », de Fontiès-d'Aude, pour « Un Grand Mélange » de chants et de sketches.



Pour tous renseignements, veuillez contacter :
Monsieur Pascal CANDELLIER - 06.04.41.95.47
ou Monsieur Maurice PANTALÉ – 04.68.77.06.85

FÊTE DU 15 AOÛT

Le traditionnel cassoulet du 15 août a connu un vif succès. En effet, plus de 150 convives se sont retrouvées sous le frondaison des platanes de la salle polyvalente pour partager un moment convivial.

Félicitations à Jean-Claude FOURES et son équipe pour l'organisation de cet après-midi apprécié de tous.



Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 20 novembre dernier, un nouveau Conseil d'Administration a été élu.

Félicitations aux nouveaux dirigeants et tous nos vœux de réussite dans les futurs projets de l'association.

Les Associations ...

Les entraînements finis début juillet, le club a souhaité marquer la fin de l'année sportive par une soirée festive et conviviale, organisée le 8 septembre, à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby. La rencontre tant décriée entre la France et l'Afrique du Sud était retransmise sur grand écran, à la salle polyvalente.

A la fin de la rencontre, la déception se lisait sur tous les visages, suscitant de nombreux commentaires. L'ambiance n'en était pas moins absente avec le public venu nombreux et nos rugbymans. La saison s'est clôturée par l'assemblée générale le 6 octobre dernier, au comptoir de la Cité de Carcassonne où toute l'équipe dirigeante a été renouvelée et étoffée avec l'élection, parmi le staff, de Jérôme SIDOBRE, chargé des relations inter-clubs.

Fort de ses 31 membres, le club envisage la nouvelle saison sous les meilleurs auspices avec de multiples projets : un déplacement à Bayonne fin janvier 2024, un week-end de cohésion au printemps dans la Haute-Vallée, sans oublier le tournoi annuel de Touch'Rugby qui se déroulera les 21 et 22 juin 2024. Le repas de fin d'année a eu lieu le 2 décembre dernier à Villegly.

A VISTO DE NAZ



Photo : G. Franc

AMICALE LAÏQUE

Le marché de Noël, organisé par la section « ouvrages et loisirs » a connu une forte affluence. Les adhérentes aux doigts de fées avaient confectionné toutes sortes de décorations de Noël, accessoires pour l'hiver, sacs, petits luminaires, etc... tout y était pour que chacun trouve le cadeau idéal et original.

Les visiteurs pouvaient également déguster les fameuses pâtisseries faites « maison ».

Rappelons que, tout au long de l'année scolaire, l'association propose des activités telles que le yoga, la zumba, la gymnastique, ...

Pour tout renseignement, contactez Mme Cathy TAURINES, présidente au 06.75.65.66.69 ou Mme Évelyne TOURET, trésorière au 06.41.96.21.58



50% RÉDUCTION D'IMPÔTS

VOTRE SÉCURITÉ N'A PAS DE FRONTIÈRES
Où que vous soyez, nous sommes avec vous.

ASSOCIATION PRÉSENCE VERTE GRAND SUD

LA SÉCURITÉ À DOMICILE

- ✓ Surveillance continue 24/7
- ✓ Détection de chute
- ✓ Médailleur imperméable
- ✓ Marche autour de la maison (100m)
- ✓ Haut parleur

LA SÉCURITÉ À L'EXTÉRIEUR

- ✓ Géolocalisation
- ✓ Haut parleur
- ✓ Surveillance continue 24/7
- ✓ Détection de chute
- ✓ Marche dans toute la France

Bénéficiez d'aides financières pour réduire le coût de votre abonnement

INFORMATION 04 68 47 07 90

www.pv1166.fr

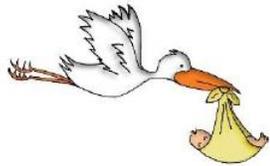
PLUIE - INONDATION

- Reporter l'ensemble de ses déplacements, à pied ou en voiture.
- Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.
- Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur à l'étage.
- Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger.
- Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffisent à l'empêcher.
- Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.
- S'écarter des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.
- Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la météo.
- Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS.

AVOYONS LES BONS REFLEXES

V.GICRUES SHVRA SMAR





Naissances

Aiden MESA II
le 3 août 2023 à Carcassonne

Louis GOMEZ
le 12 octobre 2023 à Carcassonne

Maxence MOGLIA LARCHER
le 5 janvier 2024 à Carcassonne

Liam LAMBOUR
le 8 janvier 2024 à Carcassonne



Mariages

Mélanie ARNAUD et Cyril LUCIA
le 5 août 2023

Catherine TAURINES et Jacques BABY
le 21 octobre 2023

Aurélié BERENGUER et Tony FAURE-BRAC
le 26 décembre 2023



Décès

Odille MARIE-SAINTE
le 18 juillet 2023 à Villegly

Alain MAUREL
le 7 octobre 2023 à Villegly

Transcription de décès

Ernest BAYER
le 13 septembre 2023 à Carcassonne

Gisèle CASTERAS
le 1^{er} janvier 2024 à Rieux Minervois

Infos Pratiques

Agence Postale Communale

1 rue du Cèdre – 04.68.47.61.40
Ouverture du lundi au vendredi – de 9H à 12H

Centre de Loisirs (ALAE)

11 rue des Pontils – 06.48.35.50.95 – 04.68.72.09.47

Bibliothèque Municipale

11 rue des Pontils
Accueil le lundi de 16H à 18H30

Camping le «Moulin de Sainte-Anne»

2 chemin de Sainte Anne – 04.68.72.20.80

Cabinet d'Infirmiers

Mélanie ROUSSEL
Jean-Emile NUTINI
Yannick DOUCE
96 avenue du Minervois - 04.68.10.07.45 – 06.98.17.94.47

Ostéopathe

Frédérique LE GALL
96 avenue du Minervois – 07.81.05.97.41

Orthophoniste

Sophie PEVERE
96 avenue du Minervois – 07.64.09.92.96

Cabinet de Masseurs Kinésithérapeutes

Sophie MITJANA
Célia VIGOUREL
Laure AZEMAR
6 avenue du Languedoc – 04.68.26.91.59

Pédicure – Podologue

Carole CATUFFE
8 place du Bicentenaire – 06.72.14.06.51

COVALDEM (ordures ménagères)

04.68.11.97.00

TAXI 11 – 06.66.88.21.21

TAXI Jacques SOTO – 06.80.07.09.37

URGENCE EAU SUEZ – 0 977 401 141



Journal Villegly, Notre Village

Comité de rédaction :

Stéphane AZÉMA, Joëlle LEVEJAC, Christine SANCHEZ, Véronique MARCAILLOU-ROMAIN, Janine POUSSE, François DUVERT

Photos : G. Franc

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE

VOEUX à la POPULATION

VENDREDI 5 JANVIER 2024

Chers administrés et amis de la commune, bonsoir.

Merci pour votre présence à notre traditionnelle soirée de vœux qui, depuis maintenant plus de 30 ans, fait partie des moments forts de la vie de notre village.

La salle polyvalente devient, le temps de cette soirée, un lieu de citoyenneté et de convivialité.

Le conseil est heureux de l'intérêt avec lequel la population répond à cette invitation, ce qui permet, d'une part, de maintenir un lien social entre les habitants, et d'autre part, de permettre aux nouveaux résidents de découvrir notre communauté, et bien sûr pour nous, vos élus, de faire avec vous le bilan de notre action durant l'année écoulée.

Pour ne pas déroger à la règle, je vous ferai part des excuses de Madame Hélène SANDRAGNE (Présidente du Conseil Départemental), Monsieur Christophe BARTHES (Député), Madame Gisèle JOURDA (Sénatrice) et Monsieur Alain GINIES (Conseiller départemental) qui, pris par d'autres obligations, n'ont pu répondre à notre invitation.

Je salue la présence de Monsieur Christian MAGRO (Vice-Président de Carcassonne Agglo représentant le Président BANQUET qui est également Président du Syndicat de rivière Aude Centre et Maire de LA REDORTE.

Notre village poursuit son développement, et chaque année apporte sa pierre à l'édifice avec un rythme raisonné dicté par des exigences budgétaires, mais aussi par une volonté municipale d'éviter toute rupture sociale. Notre village grandit, s'aménage, s'embellit. Le recensement prévu par les services de l'INSEE cette année va permettre de connaître cette évolution depuis le dernier recensement de 2018 tant au niveau de notre population que sur le plan sociologique. Quelques chiffres par décennie qui témoignent de cette progression - 1989 : 530H – 1999 : 747 H – 2009 : 1020 H – 2022 : 1220 H.

Vous allez avoir, ces jours prochains, la visite d'Andrée BOUSQUET, Laurence LENTZ et Nicolas PITIE, agents communaux chargés du recensement. Aussi je vous demande de leur accorder votre meilleur accueil en vous rappelant toute l'importance des informations recueillies pour l'INSEE qui n'est pas une intrusion dans votre vie privée mais essentielles pour notre commune en terme de dotations financières.

Si cette soirée est destinée à voir ensemble le bilan de l'année écoulée, elle permet également de rendre hommage à toutes celles et ceux qui, tant dans le domaine associatif que professionnel ont contribué à la vie de notre village et au bien-être de ses habitants. La commune est riche de ses commerçants, artisans et activités dans les domaines les plus variés; plus de 70 sont recensées par l'INSEE ; chose rare dans les communes péri-urbaines de la périphérie Carcassonnaise. Sachez qu'ils ont notre soutien. La commune est riche de ses associations et de l'engagement indéfectible de leurs bénévoles, ils ont toute notre reconnaissance. Une attention toute particulière pour le FC Villegly qui après 47 saisons de présence sans interruption sur les terrains audois, est devenu champion de l'Aude de 2^{ème} division 2023.

Maintenant place au bilan de l'année passée. Je commencerais par le volet budgétaire.

Cette année encore le taux de l'inflation de 7,3 % a engendré une augmentation de la taxe foncière. Afin de limiter l'augmentation de vos impôts - part communale- le conseil a baissé le taux de 3,5 %. Cette année encore, l'apport des recettes exceptionnelles générées par le photovoltaïque et la vente de fonciers nous a permis de prévoir un investissement sans le recours à l'emprunt et cela pour la 3^{ème} année consécutive entraînant un abaissement de l'endettement entre 2020 et 2024 de 20 %.

Ainsi résumé, le budget communal 2023 a vu la partie fonctionnement maintenue au même niveau qu'en 2021 et 2022, au-dessous du million d'euro avec des économies de gestion qui ont compensé les augmentations comme notamment celles des énergies.

La partie investissement avec un montant d'engagement soutenu s'élève également à un million d'euros et enfin la capacité d'autofinancement communal a progressé entre 2022 et 2023 de 22 %, elle est de 400000 € environ. Cette gestion rigoureuse, à laquelle je voudrais associer et remercier l'ensemble des dix agents municipaux administratifs, techniques et services pour leur implication, n'a pas entamé le volontarisme municipal de conservation, modernisation et développement du patrimoine communal.

2023 a vu au niveau de l'aménagement de l'espace la révision du PLU.

Après 2 ans de procédure la révision du Plan Local d'Urbanisme devrait arriver à son terme cette année.

Les grandes orientations contenues dans ce document permettent de dessiner l'évolution urbaine de VILLEGLY pour les dix prochaines années. Les grandes lignes de ce nouveau document respectent les contraintes réglementaires majeures que sont la loi ZAN, le SCOT et le PPRI.

L'enquête publique s'est déroulée sur un mois, en fin d'année dernière, et si les conclusions du commissaire enquêteur sont favorables, cette révision sera soumise, prochainement, à l'approbation du conseil municipal.

Dans le cadre de la politique communale « aménagement cœur de village » la commune a fait l'acquisition de 3 maisons à la Placette ainsi qu'une bâtisse rue des Courtines destinée à être démolie pour créer un espace public. L'engagement financier est de 40 000 €.

2023 a vu au niveau de l'environnement et de la mobilité la 1^{ère} tranche de la traversée RD 620 - de l'Hôtel de Ville au Pont de la Seize - avec la mise en conformité de l'arrêt bus pour un engagement financier de 110 000 €.

Un programme « voirie » réalisé par le Syndicat de La Redorte pour un montant de 140 000 €, dont les opérations les plus importantes ont porté sur la rue de la Clamoux, les chemins de Peyrefiche et de la Lande.

2023 a vu au niveau de la transition énergétique une nouvelle tranche d'éclairage public en LED solaire d'un montant de 35 000 € subventionné à 60 % par le SYADEN. Les travaux ont porté sur des zones sensibles comme les arrêts bus ou les passages piétons. En liaison avec le Syaden, la réalisation de la couverture en panneaux solaires du toit du parking Marcou et l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques qui devrait être opérationnelle ces prochaines semaines.

2023 a vu au niveau du patrimoine et du cadre de vie :

- Dernière tranche de rénovation du groupe scolaire pour un engagement financier de 190.000 €.
- La restauration des peintures de la nef et des chapelles de notre église pour un engagement financier de 60.000 €.
- La réfection des terrasses des 12 HLL du camping pour un engagement financier de 10.000 €. La réalisation d'un pumptrack à proximité du city-park pour un montant d'engagement de 50.000 € dont une partie subventionnée par l'ANS (agence nationale du sport)

Il est à noter que cet aménagement complètera l'offre en direction de notre jeunesse en attendant la réalisation d'un parcours sportif sur cet espace communal d'un hectare.

- Et enfin les études préalables à l'extension du centre médical et paramédical dont le permis de construire a été délivré et les demandes de financement déposées. I

Il me paraît important d'indiquer - concernant ce dossier - toutes les démarches engagées par les élus. Tout d'abord avec la région Occitanie. Villegly fait partie des 6 communes retenues au niveau de l'agglo dans l'opération « appel à manifestation d'intérêt » mise en place par la région Occitanie en vue de favoriser l'installation de médecins et parallèlement un engagement a été acté avec la Communauté professionnelle Territoriale de Santé du Cabardès dont l'objectif est la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle multisites. Notre projet d'extension du centre médical et paramédical participera à cette dynamique car il permettra d'accroître l'offre de soins et l'accueil de plusieurs professionnels de santé sur la commune.

Parlons maintenant de 2024.

Il sera proposé à l'approbation du conseil municipal une opération « voirie » pour un montant de 120.000 € environ dont le programme sera établi avec le concours du SIC. La 2^{ème} tranche de la traversée - Avenue du Minervoais - entre le centre paramédical et l'hôtel de ville - destiné à améliorer le cheminement piétons pour un montant de 50.000 €, une nouvelle tranche d'éclairage autonome LED pour un montant de 35.000€, le

remplacement des luminaires des projecteurs du complexe sportif, du boulodrome et de l'église par des LED pour un montant de 40 000 €, la modernisation des sanitaires du camping avec la mise en place d'un système de chaudière solaire pour un montant de 35.000 €.

Une première tranche d'aménagement, suite à une réflexion menée avec l'appui de l'agence technique départementale, sur la sécurité routière dans le périmètre aggloméré portant sur des aménagements sécurisants dans les secteurs retenus au regard de critères techniques réglementaires.

L'acquisition de la maison « maco » située au centre du village à l'angle des rues gourmande et des écoles avec comme objectif - après démolition - de créer un espace public ; et bien sûr, l'opération majeure, la rénovation énergétique de la salle polyvalente pour un montant de 550.000 € avec une aide financière au taux exceptionnel de 80 % répartis comme suit : Etat : 333.223 €, Région : 40.000 €, Département : 67.000 € ; complété par un emprunt de 100.000 €. Le commencement des travaux prévus pour le dernier trimestre 2023 a été décalé en ce début d'année pour des raisons de difficultés d'approvisionnement des matériaux pour les entreprises. Comme vous pouvez le constater cela représente des sommes importantes et vous comprenez que la commune seule ne pourrait les réaliser.

Je profite, cette année encore, pour remercier les divers institutionnels qui accompagnent Villegly : l'État, la Région Occitanie, le Département de l'Aude, Carcassonne aggro ainsi que le Syaden, sans oublier le syndicat de rivière « Aude centre » et le SMMAR. Je rappelle également l'engagement de ces institutions sur la commune dans le cadre de leurs compétences. Je laisserai les représentants de ces institutions, présents à cette cérémonie, vous en dire plus.

Après cet inventaire à la « PRÉVERES », je voudrais aborder des dossiers qui touchent la vie communale et dont certains ont fait débat. Tout d'abord les fermes photovoltaïques de l'Airolle et de la Verdure.

Le début des travaux courant février 2023 a engendré de vives prises de positions, quoi de plus normal en démocratie ? Aussi je vais vous faire le bilan de cette opération qui est au cœur de l'aménagement durable. Je rappelle que l'aménagement durable est la conjonction de trois vecteurs sociétaux : économie, environnement et social.

Sur le plan économique, un investissement de 10 millions d'euros dont une partie pour les entreprises audoises. Sur le plan environnemental, dossiers techniques suivis par la DREAL en terme de respect de la biodiversité et chantiers réalisés sous le contrôle d'un bureau d'études environnemental et de l'ONF. Production annuelle de 16 Méga Wh soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 6 000 personnes, 7 tonnes de CO2 évitées, convention tripartite signée avec ENGIE et l'ONF afin que les mesures conservatoires portent sur l'entretien du massif communal soumis au régime forestier.

Cette convention prévoit un engagement financier d'ENGIE sur 30 ans pour un montant total de 330.000€ qui permettra de mettre en place des programmes annuels de travaux (entretien de pistes, débroussaillage, aménagements ludiques). Ils ont d'ailleurs commencé avec le nettoyage des terrains communaux victimes de l'incendie de 2020.

Sur le plan social, le bail emphytéotique concernant le terrain communal a fait l'objet d'un versement de 200.000 € dans les caisses de la communes. L'ensemble des impôts fonciers et de l'IFER générés par cette réalisation représentent une recette fiscale annuelle de plus de 40.000 €, soit 10 % des recettes fiscales communales actuelles, ce qui permettra de soulager l'apport des contribuables villeglygeois.

Je vais continuer avec la réforme de la collecte des déchets ménagers décidée par le COVALDEM.

Je vous avoue que c'est un beau cadeau de Noël que les élus de ce syndicat nous ont fait. Pas seulement à Villegly, mais à toutes les communes de l'ancienne communauté de commune du Minervois au Cabardès. Ce dossier a fait l'objet de mon édito du bulletin municipal de juillet 2023, mais je rappelle les objectifs du COVALDEM. A savoir, diminuer le nombre de rotations des véhicules plutôt que d'augmenter la taxe d'enlèvement des OM qui je le rappelle représente 17,10 % du revenu cadastral applicable pour nos impôts fonciers. Contrairement à certains villages où les élus n'ont pas voulu s'investir, partant du principe que cela

relevait de la responsabilité de ceux qui l'avaient décidé, à Villegly les élus ont décidé, même si on savait que ce ne serait pas facile et impopulaire, de s'engager aux côtés du COVALDEM dans le choix de l'emplacement des containers et d'être l'interface avec la population. Et, à ce titre, je remercie Raymond BENOIT, 1^{er} adjoint qui, avec patience et compréhension, a géré ce dossier. Il faudra assumer la continuité de ce service public même si je vous concède que ce changement va nécessiter une acceptation collective et entraîner des modifications dans nos comportements. Aussi, je reformule avec insistance mon souhait de pouvoir compter sur votre civisme et votre sens des responsabilités pour conserver un village propre et accueillant.

Ensuite, le dérèglement climatique qui a des répercussions au niveau communal. C'est la première fois que notre puits communal se tarit, mais beaucoup plus grave sont les conséquences pour nos concitoyens.

En premier lieu les viticulteurs pour leur perte de récolte liée à la sécheresse mais également les personnes dont les maisons ont subi le phénomène « retrait/gonflement des argiles » avec des dégâts importants. J'indique que, suite notre demande auprès des services préfectoraux en 2023, la commune a été reconnue en état de « catastrophe naturelle » au titre de l'été 2022. Une nouvelle demande sera adressée à la préfecture ces prochains jours au titre de l'été 2023. Certaines personnes nous ont déjà saisis, j'invite celles qui sont concernées par ce problème et qui ne l'ont pas encore fait, de saisir les services municipaux.

Enfin, la difficulté rencontrée dans la création d'une police municipale qui, pour des raisons d'équilibre financier, doit être mutualisée avec d'autres communes ; en effet les pourparlers engagés avec les villages voisins en 2023 n'ont pas abouti. Je compte reprendre mon bâton de pèlerin pour 2024 car force est de constater que, de nos jours, ce service est indispensable, vu les incivilités grandissantes et la difficulté pour les élus d'y répondre efficacement dans le respect de la loi.

Pour terminer, il me paraît intéressant de faire avec vous le bilan d'activité de trois services à la population. Tout d'abord, l'agence postale : son activité pour 2023 est en augmentation en terme de fréquentation et se place sur le podium des agences du territoire. Ensuite, le distributeur à billets : son installation, à contre-courant de la stratégie bancaire en la matière, montre que l'on ne s'est pas trompé et que l'on apporte un véritable service. Un seul chiffre en témoigne: plus de 1200 retraits par mois.

Et enfin, l'opération « acty city » qui concerne plus particulièrement les ados. La commune s'est engagée dans cette opération en 2021 et a distribué plus d'une centaine de cartes. Elle permet aux jeunes du village de bénéficier de nombreux avantages dans des domaines variés les concernant.

Et je ne voudrais pas oublier les aînés en rappelant que le repas annuel sera exceptionnellement reporté à l'automne pour des raisons d'indisponibilité de cette salle.

Il est maintenant temps de conclure, aussi je le ferais en formulant des vœux.

Pour notre village : vœux de développement et de dynamisme

Pour nos forces vives: vœux de prospérité

Pour nos associations et leurs bénévoles : vœux d'engagement et de réussite

Pour la communauté villeglygeoise : vœux de solidarité et de fraternité

Et plus personnellement pour vous et vos proches : vœux de santé et bonheur

Bonne et heureuse année 2024.

